

Décision

Générale

colonial

Décision n° 70-1225/SG/ESJ portant ouverture de cantines scolaires pour l'année scolaire 1970-1971.

n° 70-1225/SG/ESJ

Ministère

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT, DES SPORTS ET DE
LA JEUNESSE

Date de publication

13 octobre 1970

Numéro JO

n° 20 du 26/10/1970

Date du numéro

26 octobre 1970

TEXTE INTÉGRAL

Ont été ouvertes, pour compter du 1° octobre 1970, les cantines suivantes : Ali-Sabieh, Holl-Holl, Dikhil, As Eyla, Yoboki, Arta, Dammerjog, Obock, Tadjoura, Randa, Dorra, Adda-Illou et Ripta. Le taux de la ration journalière par élève reste fixé à 40 FD: